

Grade: Bachelier en administration des affaires (B.A.A.)

Crédits: 90

Conditions d'admission

Structure du programme et liste des cours

A moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (60 crédits)

CTB1018	Fiscalité I : particuliers (CTB1042 ou CTB1066 ou CTB1069 ou CTB1091)
CTB1020	Fiscalité II : entreprises et investisseurs (CTB1018)
CTB1027	Comptabilité financière I : postes courants (CTB1042 ou CTB1066)
CTB1028	Comptabilité financière II : investissement et financement (ADM1065 ou CTB1079; CTB1027)
CTB1029	Comptabilité financière III : postes particuliers (CTB1028; CTB1018)
CTB1030	Comptabilité financière IV : entités particulières (CTB1028)
CTB1031	Comptabilité financière V : regroupements d'entités (CTB1030; CTB1029)
CTB1035	Comptabilité de management I : notions de coûts (CTB1042 ou CTB1066 ou CTB1069 ou GIA1047)
CTB1036	Comptabilité de management II : budgétisation et contrôle (CTB1035)
CTB1037	Cas I : gestion financière (CTB1080 ou CTB1502; CTB1035)
CTB1045	Contrôle et certification I : introduction (CTB1027; CTB1067 ou CTB1400)
CTB1054	Contrôle et certification II : états financiers (CTB1045)
CTB1066	Introduction à la comptabilité financière
CTB1067	Technologies de l'information II : contrôle interne et cycles d'opération (IFG1007)
CTB1071	Finances personnelles et planification fiscale (CTB1020; ADM1065 ou CTB1079)
CTB1073	Stratégie, éthique et gouvernance (CTB1037; CTB1045)
CTB1079	Introduction à la finance pour les comptables professionnels
CTB1080	Finance corporative pour les comptables professionnels (ADM1065 ou CTB1079)
DRA1001	Droit des affaires I
IFG1007	Technologies de l'information I : notions de base et logiciels courants

Cours optionnels (21 crédits)

L'étudiant doit compléter sept (7) cours parmi les suivants (vingt-et-un crédits) :

Un ou deux cours (3 ou 6 crédits) parmi les suivants :

ADM1069	Gestion des opérations
PAF1010	Analyse quantitative de problèmes de gestion

Un ou deux cours (3 à 6 crédits) parmi les suivants :

ECA1010	Analyse macroéconomique en gestion
ECA1011	Economie managériale (ECA1010)

Trois à cinq cours (9 à 15 crédits) parmi les suivants :

BFI1009	Gestion du fonds de roulement (ADM1065 ou CTB1079)
BFI1010	Gestion financière appliquée aux PME (ADM1065 ou CTB1079)
BFI1011	Analyse financière (ADM1067 ou CTB1080 ou CTB1502)
CTB1044	Stage d'initiation à la pratique professionnelle (CTB1029; CTB1045)
CTB1047	Cas II : synthèse en comptabilité (CTB1037; CTB1054)
CTB1072	Comptabilité financière VI : sujets spécialisés (CTB1030; CTB1029)

CTB1074	Principes de l'assurance de personnes
CTB1075	Retraite et planification successorale (CTB1020; CTB1074)
CTB1076	Approfondissement de la planification successorale (CTB1075)
CTB1077	Activité d'intégration en planification financière (CTB1076)
CTB1081	Stage coopératif I (6 crédits) (CTB1045; CTB1028; CTB1018)
CTB1082	Stage coopératif II (CTB1081)
CTB1083	Aspects juridiques pour planificateurs financiers
CTB1084	Développement durable et actualité comptable (CTB1036; CTB1073)
CTB1085	Occasions d'affaires et démarrage d'entreprises (CTB1020; CTB1080)
GPE1004	Gestion renouvelée des ressources humaines
GPE1012	Comportement organisationnel : l'individu
PAF1011	Introduction à la gestion de projet (ADM1010 ou GRL1002)

Cours complémentaires (9 crédits)

L'étudiant doit choisir neuf crédits dans la liste des cours complémentaires suggérés. Avec l'approbation du responsable de programme, l'étudiant peut suivre d'autres cours complémentaires que ceux qui apparaissent sur cette liste. Certains cours sont offerts en ligne. Consulter la liste.

Autres renseignements

Description des activités

ADM1069 Gestion des opérations

Définir et situer la gestion des opérations comme composante importante du processus administratif de toute entreprise. Initier à l'utilisation de différentes techniques de planification, d'organisation et de contrôle généralement appliquées en gestion des opérations. Développer chez l'étudiant une attitude de type « opérationnelle » par le biais de travaux pratiques tirés de situations concrètes. Favoriser une prise de conscience quant à l'importance du facteur humain dans tout système productif.

La place de la gestion des opérations dans l'ensemble administratif d'une entreprise, les principes de la gestion des opérations, la prévision de la demande, l'aménagement d'entreprise, la localisation, les processus et la capacité de production (le calcul des ressources), l'organisation scientifique du travail, les courbes d'apprentissage, la gestion et le contrôle de la qualité (les cartes de contrôle et les plans d'échantillonnage), la planification globale (les stratégies synchrone, de nivellement et mixte), la gestion des stocks (la méthode ABC, la QEC de base, la QEC avec fabrication échelonnée, la QEC avec remise sur quantité et quand commander), la planification des besoins matières, l'ordonnancement (la méthode de Johnson) ainsi que la gestion de projets.

BFI1009 Gestion du fonds de roulement (ADM1065 ou CTB1079)

L'objectif de ce cours est d'initier l'étudiant à la gestion de la liquidité d'une entreprise, en mettant l'accent sur la notion de flux monétaires et les mouvements de fonds à court terme. Le cours permettra notamment de comment une entreprise doit assurer sa capacité financière de rencontrer ses obligations monétaires.

Analyse des liquidités, gestion des composantes du fonds de roulement (gestion de l'encaisse; gestion des comptes à recevoir et politique de crédit; gestion et politique de placement à court terme; financement à court terme), contexte international de la gestion du fonds de roulement, utilisation des produits dérivés et autres produits en contexte de trésorerie.

BFI1010 Gestion financière appliquée aux PME (ADM1065 ou CTB1079)

Le cours vise à familiariser l'étudiant avec l'environnement financier des PME et l'importance du rôle qu jouent les propriétaires-dirigeants dans les décisions financières et les conséquences sur l'entreprise. L'étudiant sera amené à distinguer les principes de gestion financière qui s'appliquent aux PME et ceux qui conviennent davantage aux grandes entreprises, dans le but d'évaluer de façon appropriée la qualité de leur gestion et leur performance.

La fonction d'utilité de l'entrepreneur et ce qui le distingue du gestionnaire, l'information financière présentée par les PME, les décisions financières dans le contexte des PME, l'influence des stades de développement de l'entreprise sur sa gestion financière, les diverses sources de financement disponibles pour les PME, la préparation des demandes de financement, le diagnostic financier et l'évaluation de l'entreprise, les relations entre l'entrepreneur et ses bailleurs de fonds, la gestion du fonds de roulement et la planification financière.

BF1011 Analyse financière (ADM1067 ou CTB1080 ou CTB1502)

Le cours a pour objectif de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en analyse financière. Une emphase particulière est mise sur l'interprétation des états financiers, les étapes de l'analyse financière, les problèmes méthodologiques dans l'élaboration d'un diagnostic financier et l'évaluation des entreprises.

Lecture et interprétation des états financiers, analyse financière et diagnostic financier, définition et mesure de la performance d'une entreprise, création de valeur, évaluation d'entreprise, gestion des risques, détresse financière et application d'une méthode de "scoring".

CTB1018 Fiscalité I : particuliers (CTB1042 ou CTB1066 ou CTB1069 ou CTB1091)

Débuter l'étude détaillée des règles de conformité issues de la loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

Introduction au contexte fiscal. Assujettissement. Structure du calcul de l'impôt. Calcul du revenu d'emploi, des autres revenus et des déductions. Calcul du revenu imposable et de l'impôt pour un particulier. Les régimes de revenu différés.

CTB1020 Fiscalité II : entreprises et investisseurs (CTB1018)

Poursuivre l'étude détaillée des règles de conformité issues de la loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

Calcul du revenu d'entreprise et de biens, fonctionnement de la déduction pour amortissement des immobilisations. Les gains en capital imposables et les pertes en capital déductibles. Calcul du revenu imposable et de l'impôt pour une société. Fonctionnement de la TPS et de la TVQ. Obligations et administration de la TPS et TVQ.

CTB1027 Comptabilité financière I : postes courants (CTB1042 ou CTB1066)

Continuer la sensibilisation de l'étudiant à l'utilité de l'information comptable pour la prise de décision. Pour ce faire, il devra notamment s'initier aux normes internationales d'information financière (IFRS). Procéder à l'analyse de certains postes courants des états financiers.

Le cadre conceptuel et les états financiers. Le capital social des sociétés de capitaux. L'évolution des réserves. La trésorerie. Les créances. Les stocks. Le passif courant, les actifs et les passifs éventuels, et les événements postérieurs à la date de clôture. La comptabilité de caisse. Le tableau des flux de trésorerie (introduction).

CTB1028 Comptabilité financière II : investissement et financement (ADM1065 ou CTB1079; CTB1027)

Continuer l'apprentissage des normes internationales d'information financière (IFRS). Procéder à l'analyse de certains postes des états financiers relatifs à l'investissement et au financement.

La comptabilisation des produits, des profits, des charges et des pertes. Les instruments financiers. Les emprunts obligataires et les autres formes de dettes non courantes. Les immobilisations corporelles. Les immobilisations incorporelles. L'aide publique. L'agriculture. L'évaluation à la juste valeur.

CTB1029 Comptabilité financière III : postes particuliers (CTB1028; CTB1018)

Poursuivre l'approfondissement des normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que l'étude et l'analyse détaillée de certains postes des états financiers, incluant les aspects juridiques y afférant.

Le tableau des flux de trésorerie. Les impôts sur les bénéfices. Une introduction aux entreprises associées et les immeubles de placements. Les modifications comptables. Les états financiers intermédiaires. Les contrats de location. Les avantages du personnel. Le résultat par action.

CTB1030 Comptabilité financière IV : entités particulières (CTB1028)

Prendre connaissance et appliquer les normes comptables élaborées pour les entreprises à capital fermées (NCECF). Étudier et analyser les aspects comptables et légaux de diverses formes d'entités. Poursuivre l'approfondissement des normes internationales d'information financières (IFRS).

Résoudre des problématiques concrètes en utilisant le référentiel applicable aux entreprises à capital fermées (NCECF). Dresser les états financiers et comptabiliser les transactions particulières aux organismes à but non lucratif et aux sociétés en nom collectif. Comprendre les caractéristiques inhérentes à la présentation des états financiers personnels et de ceux des entités du secteur public. Interpréter et appliquer les normes comptables encadrant la présentation des états financiers intermédiaires et du résultat par action.

CTB1031 Comptabilité financière V : regroupements d'entités (CTB1030; CTB1029)

Faire l'étude de la comptabilisation des opérations relatives à l'entreprise en expansion, ainsi que l'étude de la présentation de

l'information financière consolidée.

Le regroupement d'entreprises. La consolidation à la date d'acquisition. La consolidation à une date ultérieure. La consolidation : sujets particuliers. La comptabilisation des participations dans des filiales, des partenariats et des entreprises associées dans les états financiers individuels et consolidés. La comptabilisation des opérations conclues en monnaie étrangère et les états financiers dressés en monnaie étrangère. Les secteurs opérationnels. L'information relative aux parties liées (en contexte de consolidation).

CTB1035 Comptabilité de management I : notions de coûts (CTB1042 ou CTB1066 ou CTB1069 ou GIA1047)

Définir la comptabilité de management et la situer par rapport à la comptabilité financière. Approfondir différents éléments du coût de revient nécessaire à la prise de décision, au contrôle et à l'évaluation de la performance.

Introduction à la comptabilité de management. Distinguer les différents coûts et leurs comportements. Etudier les éléments de coût de revient dans un contexte de fabrication par commande. Analyse coût-volume-bénéfice. Eléments pertinents à la prise de décision. Le contrôle financier, la décentralisation et les prix de cession interne. L'établissement des prix et la combinaison de produits. Méthodes de coûts variables et méthode des coûts complets.

CTB1036 Comptabilité de management II : budgétisation et contrôle (CTB1035)

Étudier les éléments du coût de revient dans un contexte de fabrication uniforme et continue. Comprendre les différents enjeux liés aux coûts indirects en appliquant diverses méthodes de répartition des coûts. Connaître le rôle des coûts standards et les principes liés au contrôle budgétaire comme outils visant à améliorer la performance. Se familiariser avec des sujets spécialisés en comptabilité de management.

Coût de revient en fabrication continue, comptabilité par activités, allocation des coûts indirects, coût de revient standard, budgets pour fins de contrôle. Contrôle budgétaire et évaluation de la performance, en tenant compte des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Évaluation de la performance dans les organisations à but non lucratif.

CTB1037 Cas I : gestion financière (CTB1080 ou CTB1502; CTB1035)

Synthèse des connaissances en comptabilité, en gestion et en finance, du point de vue d'un comptable interne ou d'un consultant en comptabilité de management.

L'étudiant sera amené à diagnostiquer (en distinguant les problèmes principaux des problèmes moins importants), à analyser (en se servant des techniques appropriées), à solutionner et à formuler des recommandations cohérentes sur des problèmes de gestion (tant pour les entités ouvertes ou fermées que pour les entreprises à but non lucratif) exposés dans de courts et de longs cas. Il doit identifier les problèmes de comptabilité, les problèmes financiers (évaluation du rendement, évaluation des investissements, financement, présentation de l'information financière, implications fiscales, etc.), ainsi que d'autres enjeux rencontrés (durabilité, management, organisation, comportement, éthique, marketing, technologies de l'information, etc.)

CTB1044 Stage d'initiation à la pratique professionnelle (CTB1029; CTB1045)

Le stage d'initiation à la pratique professionnelle veut permettre à l'étudiant, comme futur professionnel en comptabilité, de se familiariser avec les différentes dimensions de la profession comptable, de développer des habiletés professionnelles et des attitudes personnelles et professionnelles.

En plus de l'apprentissage de la pratique professionnelle en comptabilité le stage vise l'intégration des connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques préalablement acquises à l'Université.

Au cours du stage d'initiation à la pratique professionnelle, le stagiaire est appelé à participer à des activités qui relèvent du champ d'expertise du professionnel de la comptabilité. Le stage doit être réalisé dans un milieu professionnel approprié sous la double supervision d'un professeur du programme et d'un tuteur du milieu. Il doit être réalisé à temps plein et couvrir une période minimale de 150 heures reliées directement au travail du professionnel en comptabilité. L'évaluation s'effectue en regard d'un rapport de stage préparé par le stagiaire et d'un rapport du tuteur du milieu de travail.

CTB1045 Contrôle et certification I : introduction (CTB1027; CTB1067 ou CTB1400)

Étudier l'environnement et le processus de l'audit des états financiers. Débuter l'audit des états financiers.

Définition et objectifs de l'audit des états financiers. Droits, devoirs et responsabilités de l'auditeur. Processus d'audit des états financiers. Éléments probants et procédures d'audit. Planification et procédures analytiques. Seuil de signification. Évaluation des risques (incluant les risques découlant du recours à l'informatique). Audit du cycle des produits, débiteurs et encaissements. Utilisation des sondages en audit. Actualités.

CTB1047 Cas II : synthèse en comptabilité (CTB1037; CTB1054)

Synthèse des connaissances par la méthode des cas en comptabilité, en certification et en stratégie, du point de vue d'un comptable interne ou externe, ou d'un consultant en comptabilité.

L'étudiant sera amené à diagnostiquer (en distinguant les problèmes principaux des problèmes moins importants), à analyser (en se servant des techniques appropriées), à solutionner et à formuler des recommandations cohérentes sur des problèmes de comptabilité (tant pour les entités ouvertes ou fermées que pour les entreprises à but non lucratif) exposés dans de courts et de longs cas. Il doit traiter les problèmes de comptabilité, les problèmes d'audit ainsi que les autres problématiques rencontrées (notamment en matière de durabilité, stratégie, éthique, gouvernance, fiscalité, finance, gestion des risques, technologies de l'information, etc.).

CTB1054 Contrôle et certification II : états financiers (CTB1045)

Compléter l'étude de l'audit des états financiers.

Audit du cycle des achats, créditeurs et décaissements. Audit des autres cycles (stocks, paie, investissement/financement). L'achèvement de l'audit des états financiers. Gestion de la qualité. Rapport de l'auditeur. Mission d'examen et de compilation. Utilisation du travail de professionnels. Postes et risques particuliers. Actualités.

CTB1066 Introduction à la comptabilité financière

Sensibiliser l'étudiant à l'utilité de l'information comptable pour la prise de décision. Pour ce faire, il devra notamment :

- se familiariser avec les techniques de base de la comptabilité et leurs fondements théoriques;
- connaître les différentes formes juridiques d'entreprises et leurs particularités comptables;
- s'initier aux principes comptables généralement reconnus pour les entreprises à capital fermé et à l'exercice du jugement professionnel.

Familiariser l'étudiant avec l'utilisation d'outils informatiques en comptabilité financière.

La comptabilité : un instrument à la prise de décision. Les éléments de base du processus comptable. La détermination du bénéfice net. L'établissement des états financiers; la régularisation des comptes et le chiffrer. Les registres comptables (journaux et auxiliaires). Les salaires. La comptabilité des entreprises commerciales. Les formes juridiques d'entreprises et les aspects légaux. La comptabilisation des opérations d'une entreprise à l'aide d'un progiciel comptable.

CTB1067 Technologies de l'information II : contrôle interne et cycles d'opération (IFG1007)

Amener l'étudiant à comprendre les activités de contrôle que l'entreprise met en place dans un contexte de gestion des risques de l'entreprise en intégrant les risques inhérents à l'utilisation de systèmes informatisés. Préparer l'étudiant à exercer efficacement l'expertise comptable et l'audit dans un environnement informatisé.

Les systèmes et le contrôle interne dans une organisation. Cadres de référence pour l'étude des contrôles (COSO, COBIT, etc.). Les risques, le contrôle et la sécurité informatique. La continuité des activités informatiques. Les systèmes des ventes, des achats, des stocks, de la paie, de la trésorerie et le contrôle interne relatif à ces cycles d'opération. Contrôles d'application. Actualités informatiques ayant une incidence sur la pratique de l'expertise comptable en cabinet ou en entreprise. Utilisation des fonctionnalités d'un tableur électronique dans l'élaboration de techniques de recherche assistées par ordinateur.

CTB1071 Finances personnelles et planification fiscale (CTB1020; ADM1065 ou CTB1079)

Introduire les fondements et les différents concepts qui soutiennent la planification financière personnelle selon une approche rationnelle et intégrée.

Étude de la démarche et du processus. Application des principes de mathématiques financières. Introduction et intégration des champs de connaissances pertinents à la planification financière personnelle. Prise en compte du comportement écoresponsable du consommateur. Éthique, déontologie, approche client et mandat.

CTB1072 Comptabilité financière VI : sujets spécialisés (CTB1030; CTB1029)

Poursuivre l'approfondissement des normes internationales d'information financière (IFRS) et des normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF), par l'étude et l'analyse détaillée de certains sujets spécialisés.

Tendances nouvelles et textes législatifs. Les instruments financiers dérivés et la comptabilité de couverture. Les actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées. Les ressources naturelles. Le modèle de la réévaluation. L'aide publique. Les mises hors services. Les problèmes particuliers relatifs aux contrats de location, aux impôts sur les bénéfices et aux avantages du personnel. Les bons de souscription, les plans de rémunération fondée sur les actions, le rachat d'actions et les actions propres détenues.

CTB1073 Stratégie, éthique et gouvernance (CTB1037; CTB1045)

Évaluer la structure de gouvernance d'une entité. Identifier et résoudre des problèmes éthiques. Comprendre et appliquer le processus d'analyse stratégique.

Identification, analyse et gestion des risques. Responsabilité sociale des entreprises. L'éthique dans les organisations. Formes juridiques et structures de gouvernance. Rôles et responsabilités du conseil d'administration et de ses comités. Mission, vision, valeurs de l'entité. Elaboration et mise en oeuvre de la stratégie. Contrôle stratégique et indicateurs de performance.

CTB1074 Principes de l'assurance de personnes

S'initier aux éléments clés de la planification financière des particuliers en matière d'assurances personnelles et de rentes. Identifier les besoins auxquels répondent les produits d'assurance et de rentes. Maîtriser les principes de base de l'assurance ainsi que les caractéristiques techniques essentielles des produits d'assurance et de rentes offerts sur le marché. Se familiariser avec les intermédiaires financiers et autres intervenants sur le marché des produits en question.

L'industrie de l'assurance de personnes. Principes fondamentaux de l'assurance. Finances des particuliers et cycle de vie. Les produits d'assurance-vie. Le contrat d'assurance-vie. L'assurance individuelle contre les accidents et la maladie. Les rentes individuelles.

CTB1075 Retraite et planification successorale (CTB1020; CTB1074)

Acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs de retraite d'un particulier. Être capable d'effectuer une planification successorale. Saisir l'importance de la planification successorale ainsi que les différentes techniques qui peuvent être utilisées pour faciliter l'atteinte des objectifs successoraux. Se familiariser avec le processus de planification de la retraite ainsi qu'avec le rôle du planificateur financier dans l'établissement d'un plan devant permettre d'atteindre les objectifs de retraite.

1) La pyramide de la retraite et l'importance des contextes qui l'influencent. 2) Les notions fondamentales de la planification financière et le planificateur financier moderne. 3) Les régimes publics ou gouvernementaux. 4) Les régimes de retraite d'employeurs : les régimes de base, rachat et facteurs d'équivalence, les régimes spéciaux. 5) Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et ses aspects stratégiques. 6) Planification efficace pour la retraite. 7) Le processus décisionnel à la retraite : les véhicules financiers et les aspects stratégiques. 8) La planification successorale appliquée aux véhicules financiers de la retraite : divorce, décès, règles fiscales, etc.

CTB1076 Approfondissement de la planification successorale (CTB1075)

Approfondir ses connaissances en planification successorale dans le contexte d'une planification personnelle. Développer une attitude favorable vis-à-vis de la planification successorale afin de prendre conscience de l'importance d'incorporer la notion de succession à toutes les étapes de la vie d'un individu ou d'un couple. Maîtriser une méthode structurée d'analyse pour permettre au futur planificateur financier de reconnaître les opportunités d'incorporer la planification successorale aux autres modèles de la planification financière personnelle.

1) La planification successorale dans le contexte de la planification personnelle. 2) L'environnement juridique de la transmission du patrimoine. 3) Les transferts entre vifs. 4) Les successions. 5) La transmission des biens au décès : les testaments. 6) La transmission des biens au décès : les cas particuliers. 7) Les régimes de protection. 8) La fiscalité au décès. 9) Les fiducies : aspects fiscaux et légaux. 10) Les fiducies personnelles : leurs utilisations pratiques. 11) La planification successorale et le propriétaire d'entreprise. 12) Les dons planifiés.

CTB1077 Activité d'intégration en planification financière (CTB1076)

Acquérir et maîtriser une méthode modulaire d'analyse de cas synthèses qui permet d'intégrer les différents aspects de la planification financière appliquée aux domaines suivants : gestion, finances et placements, assurances et succession. Développer une vision globale et intégrée des connaissances modernes en planification financière personnelle quant à la démarche professionnelle et au volet communication à utiliser, afin de mieux connaître le côté relationnel de ce champ de pratique.

1) Les trois grands rôles du planificateur financier moderne : la compréhension et l'application des notions fondamentales de la planification financière personnelle; l'utilisation d'une démarche professionnelle en planification financière personnelle; l'utilisation d'un mode de communication approprié avec le client. 2) La préparation et la structure d'un rapport de planification financière personnelle intégrée touchant les modules de gestion budgétaire, de planification fiscale, de retraite, de placements, d'assurances et de planification successorale.

CTB1079 Introduction à la finance pour les comptables professionnels

Initier l'étudiant en sciences comptables aux principales dimensions de la finance et aux interrelations entre la fonction finance et les autres fonctions dans l'entreprise et le sensibiliser aux impacts financiers des décisions en gestion par l'application de

techniques d'évaluation.

Introduction à la gestion et à la pensée financière, introduction à la relation risque/rendement, description des marchés financiers, mathématiques financières, identification des sources de financement et des méthodes de recherche de fonds, évaluation et description des actifs financiers corporatifs, introduction à la finance personnelle (les instruments disponibles : l'analyse des états financiers personnels; la gestion de la dette; l'évaluation de la capacité d'emprunt; le redressement financier), autres sujets d'actualité reliés aux objectifs du cours. Analyse financière et principales méthodes de prévisions financières (introduction).

CTB1080 Finance corporative pour les comptables professionnels (ADM1065 ou CTB1079)

Approfondir les connaissances, pertinentes pour les comptables professionnels, de la finance corporative en contexte canadien.

Choix des investissements en contexte de certitude et d'incertitude. Estimation du coût en capital. Évaluation d'une entreprise. Financement de l'entreprise. Structure de capital et effet de levier financier. Politique de dividende. Analyse et prévisions financières (approfondissement). Gestion du fonds de roulement (introduction).

CTB1081 Stage coopératif I (6 crédits) (CTB1045; CTB1028; CTB1018)

Le stage coopératif I veut permettre à l'étudiant, comme futur professionnel en comptabilité, de se familiariser avec les différentes dimensions de la profession comptable, de développer des habiletés professionnelles et des attitudes personnelles et professionnelles.

En plus de l'apprentissage de la pratique professionnelle en comptabilité, le stage vise l'intégration des connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques préalablement acquises à l'Université.

Au cours du stage coopératif I, le stagiaire est appelé à participer à des activités qui relèvent du champ d'expertise du professionnel de la comptabilité. Le stage doit être réalisé dans un milieu professionnel approprié sous la double supervision d'un professeur du programme et d'un tuteur du milieu. Il doit être réalisé à temps plein et couvrir une période minimale de 300 heures reliées directement au travail du professionnel en comptabilité. L'évaluation s'effectue en regard d'un rapport de stage préparé par le stagiaire et d'un rapport du tuteur du milieu de travail.

CTB1082 Stage coopératif II (CTB1081)

Le stage coopératif II veut permettre à l'étudiant, comme futur professionnel en comptabilité, de se familiariser avec les différentes dimensions de la profession comptable, de développer des habiletés professionnelles et des attitudes personnelles et professionnelles.

En plus de l'apprentissage de la pratique professionnelle en comptabilité, le stage vise l'intégration des connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques préalablement acquises à l'Université.

Au cours du stage coopératif II, le stagiaire est appelé à participer à des activités qui relèvent du champ d'expertise du professionnel de la comptabilité. Le stage doit être réalisé dans un milieu professionnel approprié sous la double supervision d'un professeur du programme et d'un tuteur du milieu. Il doit être réalisé à temps plein et couvrir une période minimale de 150 heures reliées directement au travail du professionnel en comptabilité. L'évaluation s'effectue en regard d'un rapport de stage préparé par le stagiaire et d'un rapport du tuteur du milieu de travail.

CTB1083 Aspects juridiques pour planificateurs financiers

Développer les habiletés juridiques de base, exigées du professionnel en planification financière.

Ce cours aborde divers aspects juridiques pertinents à la pratique de la planification financière au Québec, notamment : les conditions de formation des contrats, l'existence et l'identification de la personne physique, les droits de la personnalité, la capacité juridique, le mandat, l'administration du bien d'autrui, le contrat de service, les formes juridiques de l'entreprise, les effets du mariage, de l'union civile et de l'union de fait, les garanties personnelles et réelles, les successions, les fiducies, les donations, les assurances terrestres, la responsabilité professionnelle et l'éthique.

CTB1084 Développement durable et actualité comptable (CTB1036; CTB1073)

Ce cours vise à familiariser l'étudiant au développement durable et à la responsabilité sociale des entreprises. Il permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances et compétences pour être en mesure de comprendre les enjeux du développement durable et le rôle des parties prenantes. Il acquiert des compétences afin de pouvoir intégrer le développement durable dans la gestion de

l'organisation. Il est aussi amené à saisir l'impact du développement durable sur le rôle du comptable en plus d'évaluer ses effets sur la comptabilité, la production d'informations et l'évaluation de la performance.

Thèmes abordés : historique et contexte, définitions, enjeux, parties prenantes, prise en compte du développement durable dans la stratégie et la gestion de l'organisation, rôle du comptable, normes ISO 14000 et 26000, référentiels et guides pour la mise en place de pratiques, information de développement durable et comptabilité, évaluation de la performance durable.

CTB1085 Occasions d'affaires et démarrage d'entreprises (CTB1020; CTB1080)

Outiller l'étudiant pour qu'il soit en mesure d'assister les entrepreneurs dans le processus de création d'une entreprise ou dans des projets d'expansion. L'étudiant sera non seulement capable de proposer des solutions optimales au niveau financier, mais également au niveau de la gestion du processus qui entoure le projet. Ultimement, avec les compétences acquises dans ce cours, l'étudiant occupera un véritable rôle d'allié auprès des entrepreneurs.

De façon très concrète, l'étudiant traitera de plusieurs enjeux qui peuvent être regroupés en deux thèmes : l'analyse de l'opportunité en soi et la concrétisation du projet. Dans le volet de l'analyse de l'opportunité, les sujets traités seront les suivants : la gestion des risques, la détermination de la valeur d'une entreprise, les enjeux liés aux affaires dans un contexte international ainsi que les prévisions financières. Quant au volet de la concrétisation du projet, les aspects qui seront abordés sont les suivants : les diverses sources de financement et de formes juridiques, les subventions, les taxes et l'assurance. Les notions reliées à la gestion de projet et au plan d'affaires seront également traitées étant donné leur rôle important au niveau de l'encadrement du projet. Plusieurs domaines d'expertise seront mis à contribution tels que : comptabilité, droit des affaires, fiscalité, finances, gestion de projet et marketing.

DRA1001 Droit des affaires I

Ce cours a comme objectif principal de permettre à l'étudiant de se familiariser avec la terminologie et les problématiques juridiques qui sont reliées au monde des affaires. Le cours vise également à développer chez l'étudiant sa capacité d'intervention dans les problèmes légaux courants de même que sa capacité de communiquer efficacement avec les professionnels du droit. Enfin, le cours vise à sensibiliser l'étudiant aux approches non judiciaires de règlement des conflits.

Les notions introductives sur le système judiciaire au Canada, l'organisation juridique de l'entreprise, la publicité légale des entreprises, les droits de propriété intellectuelle, les obligations en tant que principes de base, les principaux contrats d'affaires, les aspects juridiques du financement des entreprises (hypothèques, garantie bancaire, crédit-bail, affacturage, etc.), la faillite et l'insolvabilité, les méthodes non judiciaires de règlement des litiges.

ECA1010 Analyse macroéconomique en gestion

Bien cerner les différentes composantes de l'environnement macroéconomique ayant une influence sur l'évolution de l'entreprise et des marchés. Des agents économiques et des politiques économiques ayant une origine régionale, nationale et internationale seront considérés. L'étude de ces divers éléments facilite la compréhension des variables susceptibles d'affecter l'environnement macroéconomique des entreprises, plus particulièrement les PME, et des marchés agrégés.

Identification et portée des principaux indicateurs économiques; influence de l'inflation et du chômage sur l'entreprise; comptabilité nationale; déterminants de la croissance économique à l'échelon régional, national et international; l'entreprise à l'âge de la mondialisation; l'impact de la consommation, de l'épargne et des investissements sur l'entreprise et sur la conjoncture économique; taux d'intérêt et facteurs ayant une influence sur les investissements et l'épargne; la politique monétaire et budgétaire et leurs conséquences sur les orientations de l'entreprise ainsi que sur les choix de politiques publiques; l'ouverture des marchés, les taux de change et ses conséquences sur les PME; interactions entre marchés des biens et services, marchés des changes, marché monétaire et marché du travail.

ECA1011 Economie managériale (ECA1010)

Exposer l'étudiant aux fondements économiques de la prise de décision en gestion :

- concevoir les revenus et les coûts de l'entreprise comme un ensemble de transactions en contexte d'incertitude,
- concevoir l'entreprise et le marché comme des modes d'organisation des transactions et saisir les implications de l'asymétrie d'information dans la sélection du mode,
- comprendre la relation entre les revenus de l'entreprise et les besoins et préférences,
- comprendre la relation entre les caractéristiques de la technologie, la productivité et les coûts
- saisir le lien entre structures de marché et décisions
- comprendre les limites de l'objectif de rentabilité et introduction à l'économie publique,
- comprendre la portée géographique des échanges et des marchés.

- Transaction, création de valeur, rôle et mécanisme des prix (enchères, ...)
- problèmes de coordination et d'agence, coûts de transaction, contrats incomplets, asymétrie d'information, théorie économique de la propriété et frontières de l'entreprise,
- théorie de la demande, surplus du consommateur et discrimination de prix,
- théorie de la production et limites de l'analyse du point mort,
 - déterminants de la structure de marchés, monopole, concurrence monopolistique, oligopole coopératif et non-coopératif (représentation en théorie des jeux), modèle d'Hotelling, réglementation de la concurrence,
- théorème de Coase, absence de marchés et externalités,
- introduction à l'économie des échanges internationaux et aux politiques commerciales.

GPE1004 Gestion renouvelée des ressources humaines

Ce cours vise l'acquisition des connaissances de base et le développement de compétences en GRH chez l'ensemble des participants qui feront une carrière dans les diverses fonctions de gestion retrouvées dans les organisations contemporaines (marketing, finance, systèmes d'information, gestion des opérations, etc.) ainsi que dans d'autres contextes organisationnels (PME, gestion de projets, travailleurs autonomes). La participation au cours devrait donc habiliter les participants à gérer avec efficacité, efficience et équité les situations associées aux diverses étapes du cycle d'emploi.

Les étapes englobent une série de pratiques de GRH associées à : la préparation, la planification, l'organisation et la conception des postes de travail; la sélection des collaborateurs et des employés (recrutement, sélection et accueil); l'identification et la satisfaction opérationnelle de leurs besoins en formation; la gestion et l'évaluation de leur rendement au travail; la reconnaissance financière (individuelle et d'équipe) et non financière de leurs contributions; leur implication et leur participation à la gestion de leur unité administrative, au diagnostic organisationnel et à la gestion des employés problèmes.

GPE1012 Comportement organisationnel : l'individu

Ce cours vise à développer chez l'étudiant les habiletés personnelles, interpersonnelles et conceptuelles nécessaires pour assumer efficacement un rôle de direction au sein d'une entreprise. Dans le cadre de ce cours, l'étudiant sera tout d'abord appelé à développer certaines habiletés personnelles qui lui permettront d'intégrer les éléments d'une gestion active de soi. L'étudiant développera aussi des habiletés interpersonnelles qui permettent à un dirigeant, quel que soit le niveau qu'il occupe dans l'entreprise, de communiquer de façon aidante avec ses collaborateurs, d'exercer une influence positive dans son milieu de travail, de motiver et de mobiliser les employés, de négocier gagnant/gagnant, de gérer efficacement les conflits interpersonnels et de piloter le changement organisationnel en tenant compte des aspects humains de l'organisation. Enfin, tout au long de sa formation, l'étudiant développera des habiletés conceptuelles qui lui permettront de diagnostiquer divers problèmes associés à la direction des personnes et d'élaborer des interventions pouvant satisfaire à la fois les objectifs de l'organisation et les besoins de développement des employés.

Le gestionnaire (fonctions et défis; apprentissage du comportement organisationnel; éthique; leadership), la gestion des individus dans l'organisation (caractéristiques de l'individu; motivation; renforcement et récompenses; conception des tâches, fixation des objectifs et aménagement du temps de travail), la gestion des groupes (dynamique du groupe; dynamique intergroupes), la gestion des organisations (caractéristiques et conception de l'organisation; culture organisationnelle), la gestion des processus organisationnels (prise de décision; négociation; communication et conflits; pouvoir et politique), la gestion dans un environnement dynamique (changement planifié et développement organisationnel; gestion du stress; planification de carrière), la gestion des dimensions internationales et multiculturelles du comportement organisationnel (dimensions internationales; culture; diversité culturelle; méthodes comparatives de gestion et de comportement organisationnel).

IFG1007 Technologies de l'information I : notions de base et logiciels courants

Objectifs : Sensibiliser l'étudiant au rôle et à l'impact de l'information, des systèmes d'information (SI) et des technologies de l'information (TI) dans un contexte organisationnel. Préparer l'étudiant aux rôles qu'un expert-comptable peut assumer en rapport avec l'adoption, l'implantation, et l'évaluation de différents SI. Développer des compétences intermédiaires en Excel.

Contenu : Notions de SI et de TI. Infrastructure et architecture TI. Différents types de TI. Affaires électroniques. Adoption/développement, implantation, et évaluation des SI. Alignement stratégique des TI. Gouvernance de la fonction TI. L'éthique et les TI. SI et protection des renseignements personnels. Excel: fonctions intermédiaires reliées aux tâches courantes d'un expert-comptable.

PAF1010 Analyse quantitative de problèmes de gestion

Ce cours vise à présenter aux étudiants divers problèmes de gestion ainsi que les méthodes et les approches permettant de les résoudre. Au terme de ce cours, l'étudiant sera à même de mieux comprendre la nature de différents problèmes de gestion nécessitant une démarche formelle dans le processus d'analyse et de critiquer les approches ainsi que les résultats obtenus.

Des mises en situation concrètes sont proposées afin de situer les étudiants dans des contextes précis. Parmi les problématiques abordées, on retrouve le contrôle de la qualité, la gestion des stocks, la planification de la production, les études de marché, l'évaluation du risque ainsi que le traitement et l'analyse de l'information dans un contexte de prise de décision en gestion. Au niveau de l'analyse statistique, les notions suivantes sont abordées : probabilités, distributions discrètes et continues, variables aléatoires, moyenne, écart-type, intervalles de confiance, comparaison de moyennes, échantillonnage et régression linéaire simple. Modélisation : formulation de modèles linéaires, méthode du simplexe, interprétation des résultats, analyse de sensibilité et problèmes en nombres entiers.

PAF1011 Introduction à la gestion de projet (ADM1010 ou GRL1002)

Initier l'étudiant aux principales dimensions de la gestion de projet, mode de management spécifiquement utilisé pour concevoir, développer, produire et amorcer l'exploitation de biens ou de services dans un contexte institutionnel, commercial, industriel, etc.

Emergence de la gestion de projet. Définition des notions de projet, de gestion de projet, de système projet, de contextes propices à la gestion de projet. Cycle de vie et processus de gestion de projet. Approches, prescriptions, techniques et outils de gestion de projet.